



Un soutien à la création, à la reprise et au développement d'entreprises

Contact presse : Julie MALLARD
j.mallard@initiative-paysremois.fr
03 26 89 51 46

Cérémonie de remise de chèques aux bénéficiaires de prêts 2017 d'Initiative Marne Pays Rémois, lundi 4 décembre 2017, Hôtel de Ville de Reims, 17 h 30

Depuis le début de l'année, 41 prêts d'honneur accordés pour un montant global de 339 000 € et 10 prêts NACRE accordés pour un montant total de 40 500 € à des repreneurs ou créateurs d'entreprises par l'association Initiative Marne Pays Rémois.

On enregistre un taux de pérennité exceptionnel de 83 %, correspondant à la part des entreprises ainsi accompagnées encore en activité à l'issue de 3 ans.

Un enjeu économique

Les porteurs de projets pour des entreprises des secteurs de l'artisanat, des services, du commerce, de l'industrie peuvent bénéficier de prêts à taux zéro. Toutes les activités peuvent bénéficier de l'accompagnement d'Initiative Marne Pays Rémois.

Le montant est compris entre 3 000 et 23 000 €, il est déterminé en fonction des besoins des porteurs de projets et il est limité au montant du prêt bancaire. La durée de remboursement varie de 3 à 5 ans. Il s'agit de soutenir les entreprises en cours de création ou créées depuis moins de 5 ans et les entreprises en cours de reprise ou reprises depuis moins de 5 ans.

Un accompagnement renforcé grâce au dispositif NACRE mis en place par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

NACRE permet aux porteurs de projets, demandeurs d'emplois ou bénéficiaires des minima sociaux, d'être accompagnés lors du montage de leur projet puis pendant les 3 premières années d'activité, d'obtenir un prêt à taux zéro (cumulable avec le prêt d'honneur et un prêt bancaire).

Depuis le début de l'année, Initiative Marne Pays Rémois a accompagné 13 personnes dans le dispositif NACRE avec 10 prêts NACRE accordés pour un montant total de 40 500 €.

Des chiffres éloquentes

L'impact de l'association Initiative Marne Pays Rémois, association loi 1901 créée en 1999, est avéré : 585 prêts accordés pour un montant total de 5 705 000 €.

Depuis le début de l'année 2017, Initiative Marne Pays Rémois a réalisé : 150 entretiens individuels, l'examen de 62 dossiers en Comité d'agrément, 41 prêts d'honneur et 10 prêts NACRE (27 créations, 6 reprises et 5 développements portés par 31 hommes et 12 femmes), la création ou le maintien de 143 emplois.

Une cérémonie de remise de chèques en présence des membres du Comité d'agrément et des structures qui accompagnent les créateurs ou repreneurs d'entreprises

Le 4 décembre 2017 sont notamment attendus : plus d'une cinquantaine de porteurs de projet, anciens bénéficiaires, les membres du Comité d'agrément (chefs d'entreprises, banquiers, experts comptables, etc.) et des représentants des structures qui les accompagnent.